

Les habitantes et
Les habitants de la
Rue du Midi

Service du Conseil municipal	
27 SEP. 2023	
Décision :	Traité par :

RECOMMANDE
Service du Conseil Municipal
Rue de la Coulouvrenière 44
1204 Genève

Genève, le 22 septembre 2023

Concerne : Rue du Midi – refus de changement de nom

Mesdames, Messieurs,

Cela fait maintenant deux ans que vous savez que nous refusons le changement de nom de rue que vous nous assignez. Une année que celui-ci nous a été imposé de manière tout à fait illégitime.

Dans le dernier courrier de M. Gomez datant du 28 septembre 2022, il nous assure qu'une des priorités d'action de la ville de Genève concerne la construction d'une ville où chacun se sente bien. Toutefois, en se penchant sur la procédure mise en place, nous constatons que le point 3 est fallacieusement défini comme consultation de la population. Dans les faits, l'avis des habitants concernés est magnifiquement ignoré.

Par la présente, nous réitérons donc notre refus du changement de notre nom de rue et vous faisons parvenir une deuxième pétition réunissant les signatures de l'écrasante majorité des habitants de la rue du Midi.

Nous vous enjoignons d'avertir toutes les administrations concernées et vous cédon le droit de procéder aux changements d'adresses en nos noms.

Nous vous renvoyons également, par courrier recommandé, les plaques installées de manière indue à la rue du Midi. Quant aux portants, ceux-ci ont été déposés dans les locaux de la police municipale à la rue du Midi 1.

En espérant qu'à l'avenir vous respectiez la démarche démocratique plutôt que de promouvoir un mouvement de fond découlant d'une idéologie politique, nous vous adressons notre profonde déception.

Les habitantes et les habitants
de la rue du Midi

Annexes : - un jeu de plaques
 - signatures de la majorité des habitants des 9 entrées de la rue du Midi
 - copies du courrier envoyé à M. A. Gomez depuis 2021